



MUNICIPALITE DE SALVAN

ASSEMBLEE PRIMAIRE COMMUNALE DU 04.06.2018

PROCES-VERBAL

En date du 4 mai 2018, par affichage public dans les différents villages de la commune, ainsi que par l'envoi d'une circulaire tous-ménages, deux convocations distinctes ont été faites pour les assemblées du 4 juin 2018. L'Assemblée primaire a eu lieu à 19h45 au nouveau complexe scolaire.

Tous les membres du Conseil communal sont présents. L'assemblée est présidée par M. Florian Piasenta, Président de la Commune et de la Bourgeoisie. Le secrétaire est M. Cédric Gilardi.

Le Président ouvre l'Assemblée primaire et salue les participants au nom du Conseil communal, exprimant ses souhaits de bienvenue et précisant que l'assemblée a été valablement convoquée selon les dispositions de la Loi sur les communes.

ASSEMBLEE PRIMAIRE

Ordre du jour de l'Assemblée primaire :

- 1) Procès-verbal
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Présentation des comptes de la Commune, exercice 2017
- 4) Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes
- 5) Résultat du questionnaire et mesures prises
- 6) Changement d'affectation de la parcelle no 2500
- 7) Divers

Aucune modification n'a été requise dans les délais légaux.

Point 1 de l'ordre du jour

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 18.12.2017 a été mis à disposition sur le site internet de l'Administration communale, sitôt après l'assemblée. Personne n'en souhaite la lecture. Le procès-verbal est accepté et approuvé.

Point 2 de l'ordre du jour :

Sont désignés deux scrutateurs, en l'occurrence M. Yves Bochatay et M. Christian Jacquier.

Point 3 de l'ordre du jour :

Il est en préambule présenté le tableau des investissements 2017 et la comparaison avec le budget 2017 et les comptes 2016 avec les remarques suivantes :

Complexe scolaire	Les montants comptabilisés en 2017 étaient déjà compris dans le décompte final qui avait été présenté. Néanmoins, quelques dernières factures sont arrivées en 2017 et n'avaient pas pu être provisionnées en 2016 (bureau Woeffray, barrière à l'arrière du complexe et achat informatique)
Cycle Martigny	La différence provient d'une modification de la méthode de comptabilisation
Dispo pré-hosp et Instit handicapés	L'Etat a demandé à ce que ces montants soient passés en investissement
Routes cantonales	Nous avons mis au budget le montant qui nous avait été communiqué par l'Etat. Dès cette année, nous avons prévu plusieurs rencontres avec l'Etat afin d'être mieux informés
Routes communales	Nous avons voulu terminer les projets en cours et nous avons eu de mauvaises surprises sur certains chantiers (par ex à Van avec des rochers). Dans certains cas, nous avons profité des travaux de l'Etat pour améliorer le réseau. Les principaux chantiers ont été : a) Rte de la Fontanasse = env. 226'000.- b) La Médettaz = env. 48'000.- c) Le Vallon = env. 61'000.-
Machines et véhicules	La Commune a décidé de plutôt procéder à des leasings
Eau Potable	Même raison que les routes. Principaux chantiers : a) Vallon de Van : env. 214'000.- b) La Médettaz : env. 70'000.-
Eaux Usées	Idem que l'eau potable. Principaux chantiers : a) Tinderet : env. 9'000.- b) Vallon de Van : env. 332'000.-

Il est ensuite fait lecture des comptes 2017 de la Commune ainsi que du tableau des investissements / amortissements, du bilan et des chiffres clés.

Le Président lit chacun des chiffres. Voici les remarques complémentaires :

Cat 0	< au budget 2017
012 exécutif	Les produits concernent les rétributions des divers conseils d'administration
Cat 1	< au budget 2017
016 Protection de la population	La Commune a engagé M. Lugon comme responsable de la sécurité de la Vallée
Cat 2	> Au budget 2017
210 Ecoles primaires	Cela est dû à la hausse du nombre d'enfants
211 Cycle d'orientation	Le coût par enfant est beaucoup plus bas que la moyenne valaisanne
	Les produits 2016 sont exceptionnels car ils correspondaient à la vente du Cycle de Ste Jeanne d'Antide
Cat 3	< au budget 2017
340 Sports	Ce montant englobe la subvention communale pour le ski (magic pass)
Cat 4	< au budget 2017
	La grande majorité de cette catégorie correspond à des factures que nous recevons de l'Etat

Cat 5	> Au budget 2017
57 EMS	Un montant de base est donné à St-Jacques comme subvention, ce à quoi se rajoute un montant par personne et par jour (en fonction de leur fortune et de leur niveau d'autonomie)
58 Assistance	Comme chaque année, il s'agit de l'aide-sociale
Cat 6	> Au budget 2017
65 Trafic régional	C'est une facture de l'Etat relative à notre participation aux chemins de fer
Cat 7	> Au budget 2017
70 Eau potable et 71 eaux usées	La différence de produits provient de la non homologation des deux règlements
76 Protection avalanches	Il s'agit de l'étude réalisé par la Commune après l'avalanche du 8 mars 2017
79 Aménagement du territoire	Il s'agit des études liées à la réalisation de cartes de dangers
Cat 8	< au budget 2017
83 Tourisme	Il s'agit de l'encaissement de la taxe touristique et du transfert d'une partie de ce montant (CHF 120'000) à l'office du tourisme
Cat 9	> Au budget 2017
932 Red Hydraulique	De plus amples informations seront données ci-après
940 Intérêts	Il s'agit des intérêts liés aux différents emprunts pour un total de CHF 25 millions

Au niveau de la marge d'autofinancement, il est à relever que le montant budgété en 2017 ne correspondait déjà pas à la réalité, puisque la non homologation des deux règlements a déjà un coût de CHF 178'000.-.

L'année 2017 reste donc encore plus exceptionnelle. Cette marge provient notamment :

- a) D'encaissement de subvention relative à la crèche pour environ CHF 93'000.-
- b) De l'encaissement d'une participation aux excédents du Groupe Mutuel pour 35'000.-
- c) De l'encaissement d'APG pour 26'000.-
- d) De l'encaissement d'impôts au-dessus des prévisions de CHF 415'000.-
- e) De compensation d'autres postes pour CHF 48'000.-

Au niveau du problème lié à l'encaissement des redevances hydrauliques, le copil a réussi à trouver un accord avec les CFF. Mais ce dernier doit encore être validé par le canton. Une assemblée primaire extraordinaire sera donc convoquée plus tard dans l'année pour de plus amples informations. Un médiateur avait également été mandaté pour faciliter la discussion. Pour rappel, le Copil est composé d'un représentant de la Commune de Vernayaz, Finhaut et Salvan. L'année passée, ils se sont rencontrés à de très nombreuses reprises avec les CFF pour essayer de trouver une solution commune.

Finalement, le Président démontre que si les pertes annuelles persistent tel qu'actuellement, en 2021 notre Commune se trouvera en situation de perte de capital. Il est donc impératif de trouver une solution d'ici là.

Point 4 de l'ordre du jour :

Un représentant de la fiduciaire FIDAG SA, Monsieur Philippe Pierroz, fait lecture d'un résumé du rapport de l'organe de révision qui mentionne qu'à court terme la Commune peut faire face à ses engagements, mais qu'à long terme, si les redevances dues ne devaient pas être encaissées, la Commune serait dans une très mauvaise position. Il rappelle que tous les montants délicats ont été provisionnés, sauf les années 2010 et 2011 qui sont sur un compte bloqué.

Vote : Il est demandé à l'Assemblée d'approuver les comptes 2017 ainsi que le rapport de l'organe de révision.

Abstention : 0

Refus : 0

Ces 2 éléments sont donc approuvés à l'unanimité.

Point 5 de l'ordre du jour :

Le président montre les résultats du questionnaire de satisfaction envoyé à tous les domiciliés. Le taux de réponse de ces derniers (37%) est jugé très bon. Voici les principaux résultats :

Administration	
Secrétariat	Satisfaisant à 93%
Fiscalité	Satisfaisant à 94%
Cadastre	Satisfaisant à 95%
Contrôle des habitants	Satisfaisant à 96%
Horaires d'ouvertures de l'admin	Insatisfaisant à 51%
Ouverture supplémentaire souhaitée	Jusqu'à 18h à 48% et jusqu'à 19h à 52%
Demi-journée souhaitée	L'après-midi à 72% et le matin à 28%
Commune	
Les moyens de communication	Satisfaisant à 92%
Clarté des informations	Satisfaisant à 91%
Volume des informations	Satisfaisant à 84%
La transparence	Satisfaisant à 80%
Site internet	
Le site internet	Déjà utilisé à 65%
Qualité des informations	Satisfaisant à 93%
Accessibilité	Satisfaisant à 89%
Convivialité	Satisfaisant à 95%
Service technique	
Rapidité de traitement, disponibilité	Satisfaisant à 80%
Entretien des chemins pédestres	Satisfaisant à 71%
Déblaiement de la neige	Satisfaisant à 66%
Eclairage public	Satisfaisant à 84%
Entretien des routes communales	Satisfaisant à 84%
Bâtiments et infrastructure	
Entretien des bâtiments	Satisfaisant à 95%
Entretien du cimetière	Satisfaisant à 98%
Entretien de l'église	Satisfaisant à 96%
Entretien des espaces verts	Satisfaisant à 90%
Places de parc suffisantes	OUI à 57%
Introduction d'un macaron	NON à 66%
Infrastructure à réaliser	Terrain multisports (30%), amélioration des chemins pédestres (26%), patinoire (25%), vélo descente (13%) et skatepark (6%)
Voirie et déchetterie	
Emplacement des moloks	Satisfaisant à 96%
Fréquence de vidage des moloks	Satisfaisant à 95%
Horaires de la déchetterie	Satisfaisant à 75%
Disponibilité du personnel	Satisfaisant à 90%
Ouverture souhaitée	OUI à 56%
Quel soir	Vendredi à 52%, mercredi à 31%, lundi à 17%
Jusqu'à quelle heure	74% à 19h et 26% à 18h
Organisation des points de collectes déchets alimentaires	79% OUI

Accueil préscolaire et parascolaire	
Possibilité d'en bénéficier	Satisfaisant à 96%
Horaires d'ouverture	Satisfaisant à 96%
Qualité de la structure	Satisfaisant à 98%
Qualité des prestations	Satisfaisant à 98%
Disponibilité du personnel	Satisfaisant à 100%
Bibliothèque	
Fréquentez-vous	NON à 79%
Diversité des ouvrages	Satisfaisant à 82%
Qualité des renseignements	Satisfaisant à 81%
Sécurité publique	
Sentiment de sécurité	OUI à 84%
Présence suffisante	OUI à 75%
Tourisme et animations	
Qualité des renseignements	Satisfaisant à 90%
Disponibilité du personnel	Satisfaisant à 90%
Visibilité de la Commune	Satisfaisant à 72%
Nombre d'animations	Satisfaisant à 95%
Qualité des animations	Satisfaisant à 91%
Diversité des animations	Satisfaisant à 88%
Priorité des investissements	
Lequel	Structure EMS 45% ;zone Tinderey 43% ;Salle interg. 12%
Collaborations intercommunales	
Favorable à ces collaborations	OUI à 90%
Etude d'un projet de fusion	OUI à 62%
Fusion avec qui	65% Martigny ;34% Vallée du Trient ;1% St-Maurice
Qualité de vie	
Qualité de vie	Satisfaisant à 98%
Grâce à l'accessibilité par train	OUI à 94%
Grâce à l'accueil parascolaire	OUI à 95%
Grâce aux activités des sociétés locales	OUI à 79%
Grâce au cadre naturel	OUI à 99%
Grâce au ski	OUI à 85%
Grâce à la fiscalité	OUI à 78%
Grâce à la proximité avec la plaine	OUI à 90%
Grâce aux infrastructures	OUI à 74%

Le Président remercie la population pour son retour ainsi que Mme Sandrine Gross Cergneux pour son travail de saisie.

Quelques remarques :

- Les collecteurs de déchets seront probablement installés dans le courant du 2^{ème} semestre 2018.
- Suite à l'annonce de la commune de Collonges de fusionner avec St-Maurice, nous sommes en train d'étudier plusieurs pistes.
- Nous avons engagé plusieurs jeunes cette année pour améliorer encore l'entretien des chemins pédestres.

Voici les différentes mesures prises par le Conseil communal :

- Ouverture des bureaux administratifs prolongée le vendredi jusqu'à 18h30
- Ouverture des bureaux administratifs supplémentaire le jeudi matin
- Un numéro de téléphone d'urgence technique sera mis en place
- Ouverture supplémentaire de la déchetterie le vendredi de 16h30 à 18h30

- Hausse de taux de travail à la crèche
- Un bilan de mi-législature sera présenté d'ici la fin de l'année
- Engagement par VTT SA de Luc Pignat
- Le site internet sera encore amélioré et un nouveau site commun avec VTT sera créé
- Les collaborations intercommunales seront accentuées

Réponses aux questions de l'Assemblée :

- Pour augmenter la sécurité sur la place, une demande de limitation à 30 km/h va être faite prochainement
- La hausse des taux de travail à la crèche, n'étendra pas les heures d'ouvertures mais augmentera la capacité d'accueil pendant les heures d'ouverture actuelles. A noter que notre structure n'a cessé d'accroître sa capacité qui est passée en 2 ans de 25 à 41 places
- Certains jeunes engagés cet été s'occuperont d'améliorer l'aspect extérieur de la place du Tinderet

Point 6 de l'ordre du jour :

La Bourgeoisie a accordé un DDP au Zoo pour une durée de 50 ans, soit jusqu'en 2065.

Le Conseil communal vous propose d'accepter la modification d'affectation de la parcelle no 2500, actuellement zone de construction et d'installations publiques B. Une nouvelle zone (no 36) serait alors créée sous la dénomination « zone de zoo alpin » et aurait comme limite la clôture du parc. Des sous-zones seraient également créées afin de permettre le développement des activités, soit une « Zone mixte hôtelière et touristique » et une « zone Zoo hors aire forestière », ce qui permettrait de déplacer la zone de limite forestière et donc de rendre possible la construction de nouveaux bâtiments.

Les 8 services du Secrétariat Cantonal des Constructions (CCC) ont validé le projet, tout comme le Conseil communal lors de sa séance du 23 avril 2018. La mise à l'enquête de 20 jours s'est terminée sans opposition.

Vote : Il est demandé à l'Assemblée d'accepter le changement d'affectation de la parcelle no 2500 ?

Abstention : 0

Refus : 0

Cet élément est donc approuvé à l'unanimité.

Point 7 de l'ordre du jour :

Voici les points divers abordés :

Swissgrid	Le démantèlement des lignes 132 KW débutera demain et durera 3-4 semaines. L'ensemble du matériel sera directement descendu en plaine. Nous avons demandé une amélioration sur les nouvelles lignes (pylones aux Marécottes). Le Président remercie toutes les personnes qui ont œuvrés à ce projet
Travaux 2018 à Van	Il ne reste que l'enrobé à terminer. Nous étudierons par la suite la possibilité d'amener les eaux usées sur les Granges
Travaux 2018 au Trétien	Dès le 25 juin, le tronçon Médettaz – Trétien aura une circulation alternée car l'Etat va refaire l'enrobé
Situation à Van d'en Haut	Il y a eu une opposition à la nouvelle carte des dangers. Nous avons écrit à l'Etat en leur demandant si les projets de construction en cours pourraient tout de même être autorisés
Taxe au sac	En général le retour est bon. Nous avons dû toutefois prononcer quelques amendes. Une aide aux personnes incontinentes sera accordée, mais rien pour les enfants en bas âge qui bénéficient déjà d'une prime à la naissance

	de CHF 200.-.
R2 – Questionnaire	Un questionnaire sera envoyé en même temps que les taxes communales. Ce dernier est volontairement très lié à TéléMarécottes afin de sensibiliser les R2 à la problématique
Arsenic	Les Communes de la Vallée ont mandaté la STEVT pour aller de l'avant dans ce projet
Alpage Fenestral	Le contrat avec Finhaut a été dénoncé. Un nouveau contrat a été signé avec un repreneur privé de Finhaut
Forum des Présidents	Notre Président était invité à Chen Zu (Chine) en présence de 500 maires de 40 pays pour discuter du tourisme. Des contacts ont pu être pris avec des TV et des Tour Opérateurs
Votations ce weekend	Attention à ne pas déposer les enveloppes dans la porte de la maison de Commune et à affranchir suffisamment les envois

Réponses aux questions de l'Assemblée :

- Certaines poubelles publiques ont été enlevées provisoirement pour révision, mais elles ont toutes été remises
- Concernant les déchets alimentaires, il est prévu 4 points de collecte (1 par village). Chaque habitant recevra un récipient vert ainsi qu'une carte
- Il est pris note d'une panne de l'éclairage à la Combe
- Le problème du trafic à la Combe est difficile à résoudre. Un sens unique ne ferait que reporter le problème
- Le Président remercie les parqueurs de TéléMarécottes. Le Conseil réfléchira au problème du parcage à la Médettaz
- Le Conseil regardera s'il est possible d'installer un radar préventif à la Combe
- Pour l'instant, il n'est pas prévu de refaire le revêtement de la route de la Fontaine. Nous verrons lorsque nous serons revenus à meilleure fortune

L'assemblée est levée à 21h15.

Le Président : Le Secrétaire:
PIASENTA Florian GILARDI Cédric

Salvan, le 4 juin 2018